

# VAL RENOUVEAU

---

Chères LECTRICES,

Chers LECTEURS,

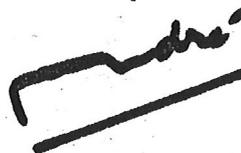
*Pourquoi notre petite cité n'aurait-elle pas son bulletin d'information COMMUNALE ?*

*Ce privilège serait-il réservé exclusivement aux villes ?*

*Nous vivons à une époque où l'information et la concertation font partie intégrante de la vie de tous les jours.*

*Nous invitons cordialement nos lecteurs à nous faire part des problèmes communaux qui les préoccupent. Vos lettres, vos suggestions, seront la preuve irréfutable de l'intérêt bien compris que vous portez à l'amélioration de notre commune. Par votre action nécessaire et méritoire vous contribuerez au RENOUEAU d'un petit coin de FRANCE cher à nos coeurs.*

*Votre dévoué rédacteur,*



Ph. ANDRE

*On parle beaucoup des élections . . .*

Les élections doivent constituer une saine émulation entre des candidats **CONSEILLERS** de toutes les tendances. Chacun essayant, à vos yeux, de se parer de toutes les vertus . . .

Cette compétition doit rester loyale et se terminer par la juste victoire des meilleurs. Les "vainqueurs" étant désignés par votre solide bon sens.

Mais, votre rôle ne s'arrête pas là et encore moins celui de vos élus :

1° TEMPS

*Vos voix désignent 13 **CONSEILLERS***

2° TEMPS

*Les 13 **CONSEILLERS** (et eux seuls) élisent le **MAIRE** - puis l'**ADJOINT***

3° TEMPS

*Le **CONSEIL** légalement formé du **MAIRE** de l'**ADJOINT** et de 11 **CONSEILLERS** va pouvoir commencer à travailler*

**CONCLUSION**

Le choix du **MAIRE** et de son **ADJOINT** ne dépend que des **CONSEILLERS** que vous aurez choisis.

L'orientation communale sera ce que votre vote l'aura faite . . .

Mais comment choisir ces CONSEILLERS qui vous donneront un MAIRE et un ADJOINT de votre choix ...

L'expérience et le bon sens nous amènent à résumer ce que vous êtes en droit d'attendre de vos ELUS :

Quel doit être le rôle d'un CONSEILLER ?

- Rôle ingrat fait d'inspiration et d'arbitrage . . .
- Avoir des idées neuves et désireux de les voir appliquer.
- Avoir la responsabilité morale d'un quartier dont il sera le porte-parole
- Devoir se tenir au courant de vos besoins et recevoir vos avis et vos réclamations avec le maximum de courtoisie
- Transmettre à la mairie le problème qui vous préoccupe et le faire consigner dans un REGISTRE SPECIAL qui sera la preuve formelle que vous avez été écouté.
- S'engager à vous servir avec désintéressement et équité.
- Avoir le courage de ses opinions.

Quel doit être le rôle d'un CONSEIL ?

- Elire le MAIRE
- Elire l'ADJOINT
- Connaître véritablement ses droits et ses devoirs
- Garantir une gestion démocratique de la commune
- Répertorier et classer tous les problèmes importants par ordre d'urgence
- Décider par VOTE des réalisations ou aménagements importants à entreprendre
- Collaborer étroitement, sans réserve et sans faux-fuyant, avec le MAIRE et son ADJOINT
- Assumer réellement ses responsabilités sans partialités et sans idées préconçues

Si tous ces principes sont sauvegardés et à cette seule condition, alors règnera un climat de confiance mutuelle, salubre pour toutes et pour tous.

Les PROBLEMES COMMUNAUX sont nombreux et variés . . .

Exemple n° 1 - GARDERIE pour enfants de 2 à 4 ans

- Dans quel local suffisamment près de l'école ?
- Avec quel personnel qualifié ?
- Coût ?
- Subventions possibles ?

Exemple n° 2 - Expertise de l'état de vétusté du réseau de canalisations d'alimentation en eau :

- Canalisations de diamètre insuffisant, encrassées par la rouille (MOLIERE, JEAN-MARIOTTE, etc ...)
- Autres canalisations appelées à être changées dans un avenir plus ou moins proche
- Programme à définir . . .
- Montant des dépenses . . .
- Sommes nous en droit d'espérer des subventions ?

Ces deux exemples pris parmi beaucoup d'autres ont pour but de vous sensibiliser aux nombreux problèmes auxquels devront faire face : le MAIRE, l'ADJOINT et les 11 CONSEILLERS. Certains sont simples, d'autres très complexes.

---

Nous vous remercions d'avoir eu la patience de nous lire et nous vous donnons rendez-vous à très bientôt . . .

# VAL RENOUVEAU

Chères LECTRICES,

Chers LECTEURS,

Pour nous, le mot *CONCERTATION* n'est pas un vain mot.  
Nous allons vous prouver qu'il est facile, à condition de le vouloir,  
d'associer utilement les habitants de notre petite ville aux réalisations envisagées puis réalisées :

- 1°) à l'échelle d'un quartier
- 2°) à l'échelle de la commune.

Pour cela, encore faut-il vous permettre de donner votre avis . . .

Par le moyen des *ENQUETES* de notre journal, vous aurez la possibilité de marquer votre opinion à l'égard des problèmes qui vous préoccupent.

Si notre idée nouvelle vous intéresse, vous trouverez dans ce journal deux exemples d'enquêtes :

- 1°) Enquête à l'échelle d'un quartier  
Problème de l'eau à la *MOLIERE*
- 2°) Enquête à l'échelle de la commune.

Vos réponses nous encourageront à persévérer dans cette voie.

Merci par avance de votre collaboration.



Ph. ANDRE  
Adjoint au Maire.

Elections Municipales de mars 1 9 7 1

LISTE d'UNION et de RENOUVEAU COMMUNAL  
=====

*Quel est le rôle du Maire ?*

- Officier d'Etat-Civil
- Veiller à l'application démocratique du CODE COMMUNAL
- Faire passer l'intérêt collectif avant l'intérêt particulier
- Assurer l'arbitrage, sans idées préconçues, en dehors des partis ou des clans et dans le seul souci d'objectivité et d'équité.
- Etre capable de représenter valablement la commune en toute circonstance et avec compétence
- Savoir ordonner logiquement ses idées et rédiger correctement une lettre importante ou un discours
- Avoir des connaissances les plus complètes possibles :
  - des problèmes sociaux
  - des problèmes scolaires
  - des problèmes de travaux et de relations avec des entrepreneurs
  - des problèmes forestiers
  - des problèmes sportifs
  - etc . . . .
- Ne pas craindre de se déplacer personnellement pour aller contacter, si besoin est : des fonctionnaires importants, des personnalités politiques ou autres, des responsables d'entreprises, et pouvoir discuter avec eux à "armes égales".
- Avoir un intérêt tout particulier pour les personnes âgées et pour toute personne frappée par l'adversité ou se trouvant dans le besoin.
- Développer les relations et la collaboration avec les communes voisines.
- Etc . . . .

*Quel est le rôle de l'ADJOINT ?*

- Officier d'Etat Civil au même titre que le maire
- Etre un collaborateur et un conseiller qualifié du maire
- Etre capable de remplacer du mieux possible le Maire en toute circonstance
  - quand le maire le lui demande
  - quand le maire est malade ou empêché
- Etre au courant et être tenu au courant de la gestion des affaires communales importantes.

# VAL

## RENOUVEAU

COMME NOUS ECRIVENT de NOMBREUX LECTEURS :

*Tout n'est pas "rose" à VAL et CHATILLON . . .*

Aussi avons nous dressé une première liste des réalisations indispensables ou souhaitables à entreprendre par la future et nouvelle municipalité.

# 1ère Liste de projets de réalisations communales

Non limitative

A compléter et à mettre à jour en suivant, en fonction des suggestions que vous voudrez bien nous faire encore parvenir.

Ordre et importance des réalisations (ou options) à définir et à modifier en SEANCE de CONSEIL MUNICIPAL en fonction de l'urgence et des disponibilités financières de la COMMUNE.

## Projets à court terme

- Douches (la situation actuelle est inadmissible)
- Réclamer l'expropriation de no-re "TONTINE"  
Dans l'immédiat : abri pour les malades attendant dehors et, par tous les temps, le début de la visite médicale.
- Supprimer grâce à des améliorations, les "bidonvilles" genre MOULIN
- Lavoirs : remplacer les tôles galvanisées rouillées et tordues par des plaques plastiques transparentes  
peindre les parties métalliques
- Latrines - entretien, réparations, améliorations.
- Abris - pour les voyageurs attendant les autocars
- Abri à la sortie du cimetière pour les familles recevant les condoléances
- Aménagement des carrefours dangereux de la Grande Rue  
- mise en place de "STOP", etc ...
- Entretien courant de l'importante voirie communale  
- rues, routes vicinales, routes forestières
- Aménagement de tous les accotements afin de permettre le meilleur écoulement possible des eaux de ruissellement vers les fossés
- Curage des nombreux fossés laissés à l'abandon
- Réparation de plusieurs aqueducs effondrés
- Eclairage public : remplacement de nombreux lampadaires défectueux (tous devront être progressivement remplacés . . .)

- Cabine téléphonique publique, ouverte nuit et jour, près de la mairie.
  - Equiper les employés communaux en matériel moderne en vue de :
    - débroussaillage des abords de chemins (mécanique - chimique)
    - désherbage
    - marteau piqueur (électrique ou essence) pour fouilles urgentes
    - petit matériel divers.
  - Acquérir les terrains nécessaires à la création future d'un important terrain d'évolutions sportives à proximité du GROUPE SCOLAIRE (terrain de football, handball, etc ...)
  - Réfections urgentes de tous les bâtiments communaux
    - toiture (salle des fêtes)
    - crépis indispensables (église)
    - menuiseries extérieures
    - réfection et peinture (presbytère, mairie)
    - peintures indispensables
    - etc . . .
  - Installations sanitaires modernes (salle des fêtes)
  - Pompiers et lutte contre l'incendie :
    - équipement du camion en roues et pneus spéciaux (neige et glace)
    - compléter l'équipement en lances spéciales à diffuseurs
    - combinaisons spéciales anti-feu
    - appareils respiratoires
    - talkie-walkie pour transmission des ordres à distance (de la pompe au lieu de l'incendie et réciproquement)
    - lance-fusées simples
    - Aménagement simple d'un étang d'une capacité de 150 m<sup>3</sup> environ à la Jean-Mariotte (avec l'autorisation du propriétaire du terrain) Travail peu onéreux (2 000 à 2 500 F environ) permettant d'avoir un excellent point d'eau pour la pompe à incendie.
    - Remplacement des conduites encrassées par la rouille
    - Remplacement des bornes à incendie insuffisantes ou hors-service.
  - Encourager les sociétés sportives existantes (gymnast, football, clique)
    - ébaucher la création de sections nouvelles ouvertes à tous (hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles) (Ex : Judo, danse, tir)
  - Dans un but de meilleure compréhension mutuelle (et en dehors de toute contingence politique) :
    - encourager des rapports constructifs entre les représentants ouvriers et la direction des entreprises
    - encourager des relations amicales entre parents d'élèves et enseignants
  - Enquêter sur la raison des fissures anormales du groupe scolaire
  - Soutenir au maximum l'effort d'équipement en matériel scolaire (Initiation aux langues étrangères par exemple, à l'aide d'un matériel moderne approprié, etc . . .)
- L'AVENIR de la JEUNESSE de VAL et CHATILLON dépend presque exclusivement de l'orientation prise par nos enfants à l'école communale.
- Exiger le maintien d'enseignants qualifiés.
- S'occuper plus activement des personnes âgées et nécessiteuses
  - Encourager toutes les sociétés locales existantes et faisant preuve d'une activité réelle (A.M.C., anciens d'A.F.N., etc . . .)

INTERVIEW  
spéciale

de Monsieur Louis GODOT, Conseiller Municipal sortant :

**QUESTION :** Est-ce exact que depuis 2 ans vous avez refusé de participer aux séances du Conseil Municipal et que vous ne vous représentez plus aux nouvelles élections ?

**REPONSE :** Votre question ne m'embarrasse aucunement car j'ai ma conscience avec moi.

J'en suis venu là après 18 ANS de Conseil Municipal et à l'issue de l'affaire de la TONTINE. Les DOUCHES, 6 MILLIONS perdus faute d'avoir fait les démarches réclamées par une minorité clairvoyante, des COMMISSIONS n'existant que sur le papier et pour clôturer la TONTINE. Cela dépassait vraiment les bornes et est l'aboutissement d'un pouvoir solitaire et rétrograde, soutenu aveuglément par une majorité sans personnalité.

De plus, j'ai 69 ANS et c'est largement l'âge d'une retraite méritée. Qu'on le veuille ou non, les capacités diminuent avec l'âge. Un changement radical s'impose. Les vieilles méthodes ont vécu. Bientôt, le cadre de la simple Commune sera dépassé et il faudra que les représentants du VAL soient vraiment capables d'affronter les représentants des Communes voisines.

Cependant, rien de ce qui touchera à ma Commune ne me laissera indifférent car j'ai l'habitude de prendre parti.

C'est pourquoi je mise sur l'AVENIR en apportant tout mon soutien à une Liste jeune, capable et dynamique : la Liste d'UNION & de RENOUVEAU COMMUNAL conduite par notre adjoint au maire monsieur Ph. ANDRÉ.



Louis GODOT

Conseiller Municipal sortant

Chers Amis,

de la Liste d'Union et de Renouveau Communal,

J'espérais pouvoir me joindre à vous dans le combat loyal et utile que vous menez pour le bien de notre cher VAL.

Malheureusement et à mon grand regret, des obligations nouvelles et imprévues m'obligent malgré moi à me retirer de la compétition. D'autant que je me donne à fond à tout ce que j'entreprends. Croyez que je reste tout acquis à vos idées nouvelles et au programme que vous vous êtes fixé.

Je suis et reste de tout coeur avec vous.

Votre,

A. DENIS  
président de la Société  
de Chasse de VAL

## Les TEMOIGNAGES de :

- Monsieur BLAISON, ancien adjoint, conseiller sortant
- Monsieur GODOT, conseiller sortant
- Monsieur DENIS

sont la PREUVE

du SERIEUX

de la GARANTIE

offerts par une EQUIPE

• soudée

• désireuse de bien faire

► UNION ET VAL RENOUVEAU ◀

## TONTINE !

TONTINE, c'est ton nom qui doit sonner le glas  
Pour certains candidats. Leur complice attitude  
Dans l'affaire en question, est une turpitude.  
Ton nom sera pour eux l'électoral verglas.

L'AUTEUR de ces quatrains ne cherche qu'à prouver  
Que certains ont servi, mais tant pis pour la chute :  
Un intérêt privé. L'objet de notre lutte  
Ô TONTINE chérie ! est de te retrouver,  
Tou qui nous fût ravie on ne peut le nier  
à la suite, c'est vrai, d'un révoltant mensonge !  
La colère LE prend chaque fois qu'il y songe ...  
Pourquoi, pourquoi, Messieurs, fûtes vous si naïfs ?

Fr. Romary

HABITANTS de VAL que fait-on de votre ARGENT . . . ?

Qu'auriez-vous fait si vous aviez eu la chance de disposer d'importantes sommes d'argent ?

REPONSE : 1°) Vous auriez dépensé utilement cet argent

ou

2°) Vous auriez placé, en attendant, cet argent, pour qu'il vous rapporte des intérêts.

Pendant près de 6 années, bien que nouveau venu, mais conscient de ses responsabilités d'adjoint au maire, Monsieur Ph. ANDRE, soutenu seulement par une minorité de Conseillers clairvoyants, a apporté la preuve que l'on pouvait et que l'on devait placer l'argent disponible de la commune, tout en conservant une réserve encore largement suffisante. En cas de grave imprévu (ce qui est très rare dans une commune prévoyante), l'argent ainsi placé pouvant être immédiatement récupéré à l'issue d'une simple délibération du Conseil Municipal.

La SEULE REPONSE des OPPOSANTS à CETTE IDÉE a ETE :

ON A JAMAIS FAIT COMME CELA, AVANT, à VAL et CHATILLON . . . !!!

Ce sont de telles phrases creuses qui coûtent fort cher au contribuable :

● 6 MILLIONS anciens AINSI PERDUS de 1964 à 1970 . . .

Soit l'équivalent de ce que rapporte

1 ANNEE de CENTIMES ADDITIONNELS !

CI-JOINT comme PREUVE, la lettre de Monsieur le Percepteur qui contrôle les comptes communaux.

Le 20 février 1971.

PERCEPTION DE

VALENTIGNEY - SUR - VEZOUZE

Monsieur Philippe ANDRE

Adjoint au Maire de Val-et

Chatillon

Monsieur,

En réponse à votre dernière lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer les renseignements donnés antérieurement par mon prédécesseur et moi-même, pour le placement des disponibilités de la commune en Bons du Trésor.

Compte tenu des possibilités résultant des excédents apparaissant ~~aux~~ comptes administratifs, vous avez calculé que le placement de ces fonds disponibles en bons du Trésor aurait produit, pour les 7 dernières années, un revenu total approximatif de 60.000 Frs. (chiffre voisin du produit annuel des centimes), et vous me demandez s'il m'est possible de vous confirmer ce calcul.

D'après les renseignements en ma possession, et compte tenu d'une marge indispensable de disponibilités, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce chiffre me semble bien exact.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. André".

Si une DOUCHE m'était contée  
ou  
La légende de la DOUCHE ...



" Mieux vaut en rire plutôt que d'avoir à en pleurer " (proverbe chinois)

Il était une fois, une chose fabuleuse et mythique qui existait depuis longtemps déjà dans de lointains et merveilleux pays.

PETITMONT et CIREY, vastes cités de légende, détenaient jalousement le secret de cette merveille unique. aussi, voyait-on accourir de toutes parts, des curieux avides de sensations nouvelles. Habitants de villes voisines, irrésistiblement attirés en ces lieux mystérieux où dans un nuage ouaté de vapeur leur était procuré un bien-être ineffable, sous forme de petites cascades tièdes à souhait ruisselant sur leur corps dénudé ...

Devant cette situation inquiétante, en l'AN de GRÂCE 1963, naissait une idée géniale au sein d'une fort docte Assemblée. En échange du vaste groupe scolaire vieillissant ... Le VAL allait avoir aussi de splendides DOUCHES MUNICIPALES. Finis enfin les privilèges jalousement gardés des métropoles florissantes de PETITMONT et CIREY ...

Pour faire connaître la bonne nouvelle aux braves gens du pays et comme prix de leur patience, proclamation fut faite à l'occasion de la grande manifestation du 14 MARS 1965. L'événement était considérable et chacun de donner son assentiment à cause qui allaient enfin leur apporter les bienfaits indispensables et mérités d'une saine et légitime hygiène.

Mais, comme il est écrit :  
" Il y a loin de la coupe aux lèvres " ...

Las ! Les années succédant aux années, ces vénérables Conseillers, fatigués par d'épuisantes fonctions et par l'élaboration de ce projet grandiose, oublièrent leur promesse et le néant drapa d'un grand voile noir, ce qui avait été un trop beau rêve. Qui importaient les esprits jeunes et critiques des nouveaux venus qui leur remettaient désespérément en mémoire l'événement tant attendu. Rien y faisait ...

Le temps passait, passait et repassait mais rien ne venait.

Les braves gens attendaient, attendaient, attendaient mais rien n'arrivait ...

Depuis lors, lassitude et morne tristesse se sont abattues sur notre beau VAL et seul un petit miracle, une sorte de RENOUEAU, redonnera ESPOIR à ceux qui l'ont perdu ...

( Si vous le désirez vraiment, la suite vous sera contée après le 15 mars 1971 ... )

Ph. A

# VAL RENOUVEAU

Amies LECTRICES,

Amis LECTEURS,

- Pour une GESTION efficace ...
- Pour une UNITÉ d'action ...

— NE DISPERSER PAS VOS VOIX  
|  
— CHOISISSEZ UNE EQUIPE COMPLETE  
ET UNE SEULE

● *solidairement responsable*

FAITES UN SEUL CHOIX ...

FAITES VOTRE DEVOIR ...

PAS D'ABSTENTIONS

I N T E R V I E W  
e x c l u s i v e

de Monsieur Auguste BLAISON, ancien adjoint au maire, conseiller municipal sortant :

**QUESTION** : Vous venez d'être fort justement décoré du Mérite Communal, après 24 années passées au sein du Conseil Municipal. Pourquoi ne sollicitez-vous pas un nouveau mandat ?

**REPONSE** : Il y a 6 ans déjà, à l'occasion des précédentes élections, je me suis volontairement démis de mes fonctions d'Adjoint au Maire car j'estimais qu'un plus jeune devait prendre la relève.

Agé aujourd'hui de 69 ANS, fidèle à ma ligne de conduite et dans l'intérêt de la Commune, je juge de mon devoir de laisser la place à la nouvelle vague. Car malheureusement, en vieillissant, on s'aperçoit que tout change autour de soi. Aussi, je vais donc redevenir un simple citoyen de VAL, sans me désintéresser pour autant des problèmes communaux.

AVEC MON EXPERIENCE D'ANCIEN ADJOINT, j'ai étudié de très près le programme logique de la LISTE D'UNION & de RENOUVEAU COMMUNAL, conduite par Monsieur Ph. ANDRE adjoint au maire sortant. Je connais les capacités variées et l'honnêteté de ceux qui composent cette Liste. C'est pourquoi JE VOTERAI pour l'UNION & LE RENOUVEAU COMMUNAL et j'engage mes nombreux amis à faire comme moi.

*Blaison*

AUGUSTE BLAISON  
Ancien Adjoint au Maire,  
Conseiller sortant

# ENQUETES

1<sup>er</sup> RESULTAT  
*partiel*  
portant sur 400 personnes

## 1° ENQUETE

portant sur le problème d'un QUARTIER : La MOLIÈRE  
alimentation en EAU propre et LUTTE contre l'INCENDIE

- 2 % pour la solution N°1 adoptée par la majorité du Conseil ...
  - 8 % pour les solutions N°1 et N°2 simultanées
  - 90 % pour la solution N°2 proposée par la minorité du Conseil  
Et refusée ...
- moralité* : on aurait dû vous consulter !

## 2° ENQUETE

plus générale - à l'échelle de notre petite ville .

- Souhaiteriez-vous être consultés sur les problèmes importants concernant
  - 1) votre QUARTIER
  - 2) votre VILLE
- Trouvez-vous NORMAL que les DOUCHES promises il y a 7 ANS, ne fonctionnent pas encore (quasi unanimité pour réproucher cette situation)
- Souhaitez-vous avoir :
  - une garderie pour enfants de 2 et 3 ans
  - un parc à jeux pour enfants
  - un lieu de réunion pour jeunes gens - jeunes filles
  - un chauffage moderne à l'ÉGLISE
  - une salle omnisports
  - un terrain de football et d'évolutions sportives près du GROUPE SCOLAIRE (après achat de certains terrains)
  - un club sportif ouvert aux jeunes filles
- Dans votre RUE - êtes-vous satisfait :
  - du service des agents communaux
  - de l'état de la chaussée
  - des trottoirs
  - des caniveaux
  - des égouts
  - de l'éclairage public
  - du ramassage des ordures ménagères
  - de l'état des conduites d'eau
  - de l'état des bornes à incendie
  - du curage des fossés

QUESTION	AVIS		
	favorable OUI	partage OUI - NON	défavorable NON
1	82%	14%	4%
2	76%	22%	2%
3	8%	0%	92%
4	76%	16%	8%
5	88%	12%	0%
6	84%	16%	0%
7	84%	16%	0%
8	76%	18%	6%
9	82%	14%	4%
10	78%	16%	6%
11	52%	24%	24%
12	38%	26%	36%
13	30%	30%	40%
14	40%	26%	34%
15	38%	32%	30%
16	60%	20%	20%
17	58%	18%	24%
18	48%	20%	32%
19	42%	18%	40%
20	32%	22%	46%

## CONCLUSIONS

provisoire - pouvant encore être influencées par les réponses des retardataires (qui doivent se hâter ...)

- TOUTES et TOUS ou presque : déplorent le manque de DOUCHES (dû à l'inefficacité et à l'incohérence de la majorité du Conseil sortant)
- souhaitent :
  - parc à jeux
  - lieu de réunion jeunes gens - jeunes filles
  - chauffage moderne EGLISE



# HABITANTS de VAL à vous de JUGER...

- la politique incohérente et rétrograde  
des LEADERS de la pseudo:  
"liste de Défense des Intérêts Communaux"...

## EST RESPONSABLE

- Du CADEAU en 1963, pour 1 FRANC symbolique des grands bâtiments de l'ANCIEN GROUPE SCOLAIRE dont murs et toiture étaient pourtant en bon état ...
  - privant la commune d'un très bon bâtiment pour une **GARDERIE** <sup>éventuelle</sup>
  - privant la commune d'un vaste local pour une **MAISON des JEUNES** et de la **CULTURE**.
  - privant la commune de locaux à mettre à la disposition éventuelle et temporaire de **SINISTRÉS**.
  - privant la commune de logements complémentaires pour instituteurs ou employés communaux.
- De l'absence de **DOUCHES** valables, **7 ANS** après les avoir solennellement promises ...
- De ne pas avoir placé l'**ARGENT DISPONIBLE** de la commune (malgré l'insistance et les preuves formelles accumulées par M. Ph. ANDRE soutenu seulement par quelques Conseillers clairvoyants) et de ce fait avoir **PERDU 6 MILLIONS** de 1964 à 1970...
- De la **PERTE** de la **TONTINE** au profit principal d'une tierce personne n'appartenant pas à la commune mais fortement intéressée ...
- De ne pas avoir choisi la solution N° 2 concernant le problème "eau et incendie" relatif au **QUARTIER** de la **MOLIERE**  
: Suite au dépouillement des 70 premières réponses  
**96 %** des réponses étaient pour la solution N° 2 ...  
(suite aux ENQUÊTES lancées dans VAL RENOUVEAU N° 2)
- Etc, etc ...

= CURIEUSE FAÇON de DEFENDRE  
VOS INTERETS!



# VAL RENOUVEAU

14 MARS 1971



83% de VOTANTS !  
2% de suffrages NULS ...

● BRAVO à TOUTES et à TOUS !

- ▲ D'avoir bien voulu SACRIFIER votre DIMANCHE pour accomplir votre DEVOIR.
- ▲ D'avoir apporté le plus grand SOIN à la délicate rédaction des BULLETINS de VOTE.
- ▲ D'avoir su faire taire rancunes ou animosités personnelles au profit de la seule LOGIQUE ...
- ▲ D'avoir amorcé la constitution d'une EQUIPE véritable dont l'HOMOGENÉITÉ définitive dépendra de votre VOTE de DIMANCHE 21 MARS.

VOUS ÊTES dans la BONNE VOIE  
ne relâchez pas VOTRE EFFORT !

# RESULTATS du 1<sup>er</sup> TOUR de SCRUTIN

ont obtenu:

● <u>ANDRÉ</u>	319	} <u>ELUS</u>
● <u>BONTEMS</u>	308	
● <u>ROMARY</u>	307	
● <u>PELVIN</u> (indépendant)	305	
● <u>M<sup>me</sup> ROC</u>	299	
● <u>VOUAUX</u>	273	

<u>ROMAIN</u>	267	} Ballottage
<u>CHOWANSKY</u>	264	
<u>VASSEUR</u>	256	
<u>DAL MARTELLO</u>	246	
<u>DARDAINE Daniel</u>	241	
<u>Cayet Pierre</u>	238	
<u>Dardaine Raymond</u>	235	

<u>KOULMANN</u>	225	} Ballottage
<u>Grandclaire</u>	224	
<u>Héry</u>	223	
<u>Jacques Robert</u>	221	
<u>Krummenacker</u>	221	
<u>BOULANGER</u>	220	
<u>BESNARD</u>	219	
<u>Bienfait</u>	209	
<u>M<sup>me</sup> Klein</u>	207	
<u>Grandjean</u>	205	
<u>Adrian</u>	192	
<u>Jacques André</u>	184	
<u>Claude Georges</u>	182	
<u>Defosse</u>	171	

Nota: Les noms écrits en majuscules droites font partie de la LISTE UNION et RENOUVEAU communal { noms soulignés

Electeurs Inscrits	671
Votants	556 (83%)
Suffrages exprimés	543
majorité	272
Bulletins nuls	13

Monsieur BOULANGER nous communique:

Chères Electrices,  
Chers Electeurs,

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée à l'occasion du SCRUTIN du 14 mars.

J'avais tenu à apporter tout mon soutien à l'équipe d'UNION et RENOUVEAU communal pour laquelle j'ai beaucoup d'estime.

Etant le jeune vétéran de cette équipe dynamique et afin de pouvoir consacrer tout mon temps disponible au service principal des ANCIENS COMBATTANTS dont j'assume la présidence, j'ai donc décidé de me retirer de la compétition du 2<sup>o</sup> TOUR de SCRUTIN du 21 MARS et de laisser ainsi la place aux plus JEUNES.

Aussi, je vous demande instamment de bien vouloir reporter vos suffrages sur la totalité de la liste d'UNION et de RENOUVEAU communal.

Merci par avance.

Boulanger

Marcel BOULANGER  
président  
des Anciens Combattants

**ENFIN la PREUVE est FAITE  
ou les  
LOUPS déguisés en AGNEAUX !**

Bel exemple de LÂCHETÉ et de FORFAITURE !!!

\* Suite à l'article paru dans le REPUBLICAIN LORRAIN du 18 mars



→ Les candidats de la Liste de pseudo DEFENSE des INTERÊTS communaux, après s'être officiellement recommandés du vieux Maire sortant et avoir imploré sa caution morale, en remplacement d'un programme qu'ils étaient incapables de formuler et à la place d'idées nouvelles qu'ils étaient incapables d'avoir: RETOURNANT leur VESTE après leur sanglant échec du 1<sup>er</sup> Tour des élections se mettent à renier leur passé LOURDEMENT CHARGÉ: accusant froidement un vieillard de toutes les FAUTES auxquelles ils ont LARGEMENT CONTRIBUÉ, car ils ne veulent plus maintenant (mais un peu tard) " de citoyens passifs dans une commune sous tutelle... " ( voir le REPUBLICAIN LORRAIN du jeudi 18 mars )

Nous réproprions une telle félonie qui est à l'image de ce qu'a été leur comportement dans leur pseudo DEFENSE des INTERÊTS communaux.

**LES RATS quittent L'ÉPAVE !**

\* à vous de JUGER honnêtes citoyens du VAL... \*



VOUS avez TOURNÉ une PAGE  
de l'HISTOIRE de VAL...

\* VOUS avez OPTÉ librement  
et en grande MAJORITÉ pour un esprit  
NOUVEAU, fondé sur un travail au grand  
jour. POUR un travail d'EQUIPE, en  
contact étroit avec vous TOUTES et vous TOUS  
en remplacement de l'ÈRE des décisions unilatérales et  
prises en vase clos...

- ▶ INFORMATION → auprès de TOUTES et de TOUS
- ▶ PARTICIPATION → par vos AVIS - vos REPONSES
- ▶ CONCERTATION → Entre { représentants de sociétés  
spécialistes  
commissions  
conseil municipal
- ▶ REALISATIONS → accélérées

Ces principes constituent les seules garanties  
d'une réelle EFFICACITE et d'une réelle JUSTICE  
La majorité d'entre vous l'a compris.

La minorité dont nous comprenons  
l'attachement légitime au passé, se doit de se  
tourner avec courage et espoir vers l'avenir.

Ces principes sont ceux d'une seule EQUIPE

UNION et RENOUVEAU

**NE RELÂCHEZ pas votre EFFORT !**

**7**

\* La vraie RÉUSSITE en dépend \*

**CONSEILLERS** restent à **ELIRE**



**NE DISPERSEZ pas vos VOIX**



**VOTEZ** pour les candidats de la  
**SEULE EQUIPE** AYANT un  
**PROGRAMME**

**VOTEZ VAL RENOUVEAU**

**CETTE EQUIPE** a besoin  
de **TOUS SES MEMBRES**  
pour honorer parfaitement  
son **CONTRAT !**

**RENDEZ-VOUS**

**DIMANCHE 21 MARS**

et merci par avance de  
votre collaboration !